

Le 6 avril 2021

Lettre aux élus de la Communauté de Communes du Pays de Fayence

**Monsieur le Président,
Messieurs les Vice-Présidents,
Mesdames et Messieurs les élus**

Il est urgent d'agir avant le 21 juin prochain pour stopper le projet Valorpôle-Fontsante de Suez. Comme vous le savez, ce projet, promu par la Commune de Callian sur le territoire de la Commune du Tanneron, a été inclus dans le SCoT pour 9 Ha. Promu par Suez, il en fait aujourd'hui 55. Situé sur les contreforts des Massifs du Tanneron et de l'Esterel, proche du lac de St Cassien, il est fortement contesté.

Habitants des communes du Pays de Fayence et des Adrets, nous tenons à vous faire connaître notre opposition à la réalisation de cette énorme décharge à l'entrée du Pays de Fayence. Des pétitions sont en cours.

Nous vous rappelons que la Cavem, a d'ores et déjà voté une motion contre ce projet.

Nous vous demandons de voter et faire voter, dès le prochain Conseil Communautaire, une motion de censure à ce projet qui met en danger notre beau pays et d'en informer Monsieur Evence Richard, Préfet du Var.

L'UNION CONTRE LA DECHARGE DE FONTSANTE

Vivre et Agir aux Esterêts du lac

Comité de défense du lac de St Cassien et du massif de l'Esterel

Le Syndicat des exploitants agricoles de Tanneron

LACOVAR, fédération agréée pour la protection de l'environnement du Var

Association de chasse Le Marcassin, Montauroux

Association agréée pour la protection des milieux aquatiques « La FARIO »